

Yacine Sellaoui
BUT 3 Informatique Groupe Makemake



Analyse des risques liés aux IA génératives

Thème : Légalité et responsabilité

Introduction

Les intelligences artificielles (ChatGPT, GitHub Copilot, Gemini, etc...) sont de plus en plus utilisées par les développeurs et leurs équipes. Elles permettent de gagner du temps, d'améliorer l'efficacité dans le code, de repérer des erreurs, de rédiger des tests, avec beaucoup d'autres fonctionnalités avantageuses.

Cependant, leur utilisation pose de réelles questions sur le plan juridique. Lorsqu'une entreprise décide de l'utilisation de l'IA dans son développement, elle doit avoir conscience des risques et des responsabilités liés à cet usage. En cas d'erreur, de plagiat ou de quelconque souci, il est important de définir qui est légalement responsable. Le développeur qui utilise l'outil, l'entreprise qui a décidé de l'utilisation de cet outil, ou l'éditeur de l'intelligence artificielle.

Cette analyse va donc présenter les principaux risques juridiques que l'utilisation d'intelligences artificielles génératives entraîne dans le monde professionnel.

Responsabilité en cas d'erreur ou de dommage

Les IA génératives peuvent produire du code contenant des erreurs ou des failles. Par la suite, si ce code est ajouté dans des logiciels ou applications commercialisés et qu'il provoque un dommage (piratage, perte de données, bugs critiques, failles, etc...), la responsabilité du dommage revient à l'entreprise.

En droit français, « toute personne qui cause un dommage doit le réparer » (article 1240 du Code civil). Sachant que l'IA n'a pas de personnalité juridique,

elle ne peut pas être tenue responsable d'un quelconque dommage. Elle est considérée comme un simple outil.

Donc, si l'erreur vient d'un code produit par l'IA, c'est l'entreprise qui reste juridiquement responsable de son produit.

Droit d'auteur et propriété intellectuelle

Un autre risque important est le droit d'auteur. Les IA sont entraînées sur de grandes quantités de données, parfois même protégées par des droits. Il existe donc des risques que l'outil génère du contenu très similaire à des contenus existants et potentiellement protégés. Dans le cas du développement, cela peut poser un problème car si un code est sous licence spécifique, il se peut qu'il soit reproduit sans même que l'entreprise ne soit consciente que ce code est protégé par des droits.

Cela peut entraîner :

- une violation de licence
- une obligation de rendre le code public
- voire des poursuites judiciaires

De plus, même dans le droit, la question de la propriété du contenu généré est encore floue. En Europe, le droit d'auteur protège les créations humaines. Par conséquent, un contenu généré en grande partie par l'IA peut poser des soucis en matière de protection juridique.

Protection des données et RGPD

Les développeurs pourraient être tentés d'intégrer leur code ou des données clients à une IA, ce qui engendrerait un risque.

Si des données personnelles sont transmises à un service externe qui ne respecte pas le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), le contrôle des données peut être perdu. Pour cela, des sanctions lourdes et notamment financières sont mises en place afin de lutter au maximum contre cela.

Par conséquent, leur utilisation doit être extrêmement encadrée et ne doit en aucun cas être liée à des données sensibles.

Évolution du cadre réglementaire

En 2024, l'union européen a adopté l'AI act qui réglemente l'usage de l'intelligence artificielle selon le niveau de risques. Même si toutes les IA ne sont pas classées à haut risque, les entreprises doivent respecter les obligations qui se mettent peu à peu en place comme la transparence, la documentation et la conformité.

Cela implique de toujours garder à jour le fil de l'actualité sur le droit juridique informatique.

Conclusion

On en conclut donc que l'utilisation de l'IA représente quand même des avantages très importants, mais qu'elle présente des risques juridiques stricts et non négligeables.

L'entreprise reste responsable des produits qu'elle commercialise, même si une partie est générée par IA. Les principaux risques sont :

- la responsabilité en cas de bug ou de faille
- le respect du droit d'auteur
- la protection des données
- la conformité aux nouvelles réglementations

En tant qu'étudiant en informatique, je pense qu'il est important de comprendre que l'IA n'est pas qu'un simple outil. Son utilisation implique des responsabilités juridiques à ne pas oublier. Dans notre futur métier, il faudra savoir développer, mais aussi maîtriser le cadre dans lequel nous travaillons.

Sources

- *Code civil français article 1240*
- *Règlement (UE) RGPD*
- *Règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act) 2024*
- *publications CNIL sur l'IA et la protection des données*